



Cosmochats

Comportement, Garde à domicile & Shop

    @cosmochats

Garde à domicile de votre chat

Conditions générales de vente

LES ENGAGEMENTS DU SOUSCRIPTEUR :

- Etablir les impératifs et les besoins à fournir pour votre animal durant votre absence.
- Mettre à disposition nourriture, litière, médicaments dont l'animal a besoin en quantité suffisante.

LES CONDITIONS FINANCIERES :

- le paiement de la prestation s'effectue à la signature du contrat pour un montant de 50 % de la somme due, les clés de votre domicile vous seront restituées une fois le solde réglé.
- En cas d'annulation d'une garde signifiée quinze jours avant la date de début de la garde, la moitié des jours annulés seront à régler à Cosmo Chats
- En cas d'annulation, une semaine avant la date de début de la garde sauf raisons exceptionnelles (décès, accident, maladie), la totalité des jours annulés seront à verser à Cosmo Chats.
- Si l'animal présente la nécessité d'une visite chez le vétérinaire, les frais restent à la charge du souscripteur.
- Tout achat lors de la garde nécessaire à la santé et au bien-être de l'animal reste à la charge du souscripteur et ajoute un coût supplémentaire à la somme totale due.

LES RESPONSABILITEES A LA CHARGE DU SOUSCRIPTEUR :

- Si le chat a un accès à l'extérieur et que de ce fait : il fugue, se blesse ou décède durant la garde, la responsabilité, les conséquences et les frais ne peuvent être à la charge de Clémence Gibiat.
- Si l'animal décède lors de la garde à domicile, il faudra réaliser une autopsie dans la clinique vétérinaire de votre choix dans le cas où vous souhaitez déterminer les causes et les responsabilités de chacun.
- Si votre domicile présente des risques pour la santé et l'état physique de votre animal et que ces objets sont présents durant la garde, aucune charge ne pourra être reconnue contre Clémence Gibiat.

LES RESPONSABILITES A LA CHARGE DE COSMO CHATS :

- L'engagement de respecter les demandes des propriétaires tout en restant en accord avec les besoins et le bien-être de l'animal.
- Le respect de la vie privée et le secret professionnel.
- Stéphane Calarn, Cent Chats Grain, siret : 828 127 134 00017 ou un proche désigné lors de la pré-visite s'occupera de votre ou de vos chat(s) dans le cas où Clémence Gibiat est pour des causes médicales et/ou exceptionnelles dans l'incapacité de faire la garde, toutes les responsabilités passeront alors à sa charge.

Cosmo Chats 81315441600016